

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris 2024 : Des retombées économiques importantes attendues

14 MAI 2024



Depuis maintenant 6 ans, Paris 2024 et ses parties prenantes ont mis en œuvre de nombreuses actions pour que les Jeux bénéficient aux entreprises locales, qu'ils soient un moteur d'insertion et une opportunité pour répondre aux besoins des territoires qui accueillent les compétitions. Cette ambition s'est traduite dans une méthode inédite : la première charte sociale de l'histoire des Jeux Olympiques impliquant Paris 2024, la SOLIDEO et l'ensemble des partenaires sociaux : 16 engagements, tous remplis ou en passe de l'être.

Aujourd'hui, et avant même le début des Jeux, l'impact économique est déjà tangible : certains secteurs d'activité sont déjà à pied d'œuvre depuis plusieurs années, à l'image de la construction, où **30 000 personnes ont travaillé sur les chantiers des ouvrages olympiques**, comme le Village des athlètes, vitrine de la ville de demain et démonstrateur du savoir-faire français. Au total, 181 000 personnes travaillent ou travailleront directement pour les Jeux, notamment dans des secteurs en tension (sécurité privée, hôtellerie et restauration) qui

cherchent à recruter massivement et durablement. Les 5 milliards de marché lancés par Paris 2024 et la SOLIDEO bénéficient au tissu économique local : **88% des fournisseurs de Paris 2024 sont des entreprises françaises, dont 79% de TPE-PME et plus de 300 structures de l'économie sociale et solidaire.**

Alors que le début des compétitions olympiques et paralympiques marquera une nouvelle étape, avec l'arrivée de nombreux spectateurs et touristes, notamment de l'étranger, on estime que les Jeux vont générer en Ile-de-France entre 6,7 et 11,1 milliards d'euros de retombées économiques, avec un scénario intermédiaire de **8,9 milliards d'euros**, selon l'étude actualisée du CDES (avril 2024).

À quelques jours de l'ouverture des Jeux, la méthode inédite mis en place par Paris 2024 connaît de nombreuses réussites concrètes. Sa capacité à inspirer de futurs grands événements sportifs sera un autre marqueur de l'héritage des Jeux de Paris 2024.

Nous vous invitons à consulter le dossier de presse et l'étude d' impact économique du CDES pour plus d'informations.

« À Paris 2024, nous voulons montrer qu'un nouveau modèle de Jeux à la fois spectaculaires et plus responsables est possible. C'est aussi ce que nous nous sommes attachés à faire du point de vue de l'impact économique, grâce à une méthode alliant l'anticipation (avec notamment une Cartographie des emplois dès 2019), la co-construction avec l'ensemble des acteurs mobilisés et des outils précis et innovants d'évaluation. L'étude qui vient de paraître montre que cette méthode rigoureuse a porté ses fruits, singulièrement en Île-de-France, avec des résultats significatifs attendus, à la fois pour le dynamisme du tissu économique local mais aussi pour de nombreux projets – logements, équipements sportifs, espaces verts... - sur des territoires comme la Seine-Saint-Denis. » **Tony Estanguet, Président de Paris 2024.**

« Les jeux Olympiques et Paralympiques sont une occasion unique de faire rayonner encore davantage la France et ainsi renforcer son attractivité économique et touristique. Notre défi est donc simple et immense à la fois : que ces Jeux profitent à tous, c'est à dire à l'ensemble des territoires, l'ensemble des français et l'ensemble des acteurs économiques et ce avant, pendant et après les Jeux. Cette étude montre que nous en prenons le chemin. » **Olivia Grégoire, Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme.**

« Il est indispensable que les Jeux de Paris 2024 profitent à toutes et à tous sur l'ensemble du territoire. C'est à cet effet que nous avons mis en place une charte emploi et développement territorial qui prévoyait d'attribuer au moins 25 % des marchés aux TPE, PME et structures de l'ESS et 10 % des heures à des publics éloignés de l'emploi. Ces objectifs ont été largement dépassés à présent (respectivement 36% et au-delà de 12%) ! Nous sommes fiers de ce succès collectif obtenu avec nos partenaires ! » **Nicolas Ferrand, Directeur général exécutif de la SOLIDEO.**

« En cette ère de grands événements internationaux, où les regards du monde entier convergent vers une ville hôte, la responsabilité économique et sociale est un impératif incontournable. Pour atteindre cet objectif, Paris 2024 s'est engagé auprès des partenaires sociaux, en signant une Charte sociale comprenant 16 engagements. Paris 2024 a ainsi trouvé dans le Comité de suivi de la Charte sociale un partenaire solide, catalyseur d'actions concrètes et porteuses de sens. Les partenaires sociaux sont plus que jamais mobilisés pour faire des Jeux Olympiques et Paralympiques une réussite, aussi bien sportive qu'économique et sociale. Concrètement, le comité

de suivi s'est engagé à accompagner Paris 2024 dans la réalisation de ses engagements, en permettant, entre autres, aux entreprises, notamment les TPE-PME de bénéficier des retombées économiques des Jeux. La portée du travail du Comité de la Charte sociale dépasse largement le cadre strictement organisationnel de Paris 2024. Par cette démarche innovante et responsable, les partenaires sociaux, à travers le comité de la Charte sociale, construisent un héritage durable qui doit perdurer bien au-delà des Jeux. » **Dominique Carlac'h, co-présidente du Comité de la Charte Sociale.**

« La cartographie des emplois réalisée par Paris 2024 en 2019 nous a permis d'avoir une 1ère vision précise des besoins dans les domaines de la construction, de l'organisation événementielle et le tourisme, pour organiser les Jeux. Dès 2021, L'AFDAS a souhaité aller plus loin et a lancé, aux côtés d'AKTO, de 19 branches professionnelles et avec le soutien de l'Etat, un EDEC (Engagement pour le Développement de l'Emploi et des Compétences) pour se saisir du levier des Jeux et ainsi poursuivre et favoriser la structuration des filières métiers des grands événements sportifs et culturels internationaux. Cela s'est concrétisé par une réactualisation de cette cartographie des emplois des Jeux, mais également sur de multiples actions en direction des acteurs économique de l'événementiel pour renforcer leur stratégie RH en vue des Jeux, mais également bien au-delà. » **Thierry Teboul, Directeur Général de l'AFDAS.**

« Le soutien de Paris 2024 pour lancer le programme « ESS 2024 » a été déterminant pour mobiliser les structures de l'ESS et faire en sorte qu'elles se sentent légitimes pour répondre aux appels d'offre des Jeux. Les équipes d'ESS 2024 ont sillonné toute la France pour, non seulement valoriser ces opportunités de marchés, mais aussi et surtout pour accompagner ces acteurs économiques, les accompagner dans leurs réponses, les former, leur proposer de se regrouper quand cela était nécessaire... Être à leurs côtés à toutes les étapes ! Résultat : plus de 500 d'entre elles ont été retenues sur les marchés des Jeux. » **Nicolas Peyronnet, Directeur de ESS 2024.**

CONSULTER LA RESSOURCE



Dossier de Presse - Des retombées économiques et d'emplois

A propos de Paris 2024

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent 10 500 athlètes olympiques et 4 400 athlètes paralympiques, provenant respectivement de 206 et 184 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et des milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, le comité d'organisation est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis, les représentants des collectivités locales concernées par les Jeux, de la société civile et des partenaires sociaux.